

# L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

Volume 3,  
Numéro 3  
Mai 2009

Dans ce numéro

Gestion de  
classe

Le but de la gestion de classe est de maintenir un environnement propice aux activités d'enseignement et d'apprentissage, et de prévenir la détérioration du climat de classe.

page 2

**L'expertise et l'autonomie professionnelles du personnel de l'Éducation**

Alors que le discours sur la professionnalisation et l'autonomie professionnelle prend de la vigueur, l'autonomie réelle des personnels de l'éducation, celle qui se déploie au quotidien, s'amenuise petit à petit.

page 4

**La crise vue par Keynes**  
Rencontre avec Gilles Dostaler

« Il n'y a pas de loi de l'histoire, c'est un des messages de Keynes »



répond Gilles Dostaler lorsqu'on lui demande comment comparer la crise actuelle avec celle de 1929.

page 5

Fédération  
des enseignantes  
et enseignants  
de CEGEP (CSQ)

## La FEC (CSQ) en route vers la prochaine négociation

En 2005, la négociation dans les secteurs public et parapublic fut entre autres marquée par une division du mouvement syndical. Alors que certaines organisations comme la CSQ, le SPGQ et le SFPQ décidèrent de négocier le renouvellement de leur contrat de travail au cours du printemps, d'autres, comme la CSN et la FTQ, préconisèrent une stratégie axée sur l'automne.



**Mario Beauchemin**  
Président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)

Si l'échec de la dernière négociation ne peut être entièrement attribué à la division du mouvement syndical — l'État employeur-législateur aura toujours la possibilité d'adopter une loi d'exception —, force est de constater que cette division n'a pas amélioré notre capacité d'action. Mais nous pouvons peut-être espérer mieux pour la négociation de 2010.

### Le SISP

Après avoir consulté les instances qui représentent leurs membres, dont les syndicats de la FEC, les cinq organisations syndicales qui constituent le Secrétariat intersyndical des services publics (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ) ont signé, le 9 décembre 2008, un protocole de négociation. Ainsi, non seulement elles s'engagent à mener ensemble la

négociation nationale des matières intersectorielles des conventions collectives, mais elles se sont aussi dotées d'instances communes de négociation et ont convenu de ne mener aucune activité de maraudage entre elles.

Avec ses 262 000 membres provenant des secteurs public et parapublic, le SISP constitue la plus importante force syndicale au Québec, puisqu'aucune autre organisation syndicale ne représente un nombre aussi élevé de travailleuses et de travailleurs dans ces secteurs.

### La création d'un front commun

Depuis le début de l'année 2009, conscient de l'importance d'accroître encore plus ses forces, le SISP a entrepris des discussions avec la CSN et la FTQ afin de mettre en place un large front commun. Les discussions ont porté jusqu'à maintenant sur la mise en commun de nos demandes, sur le mode de fonctionnement de cet éventuel front commun et sur l'adoption d'un protocole de non-maraudage, qui implique-

rait toutes les organisations membres de celui-ci, des syndicats locaux jusqu'aux différentes fédérations.

Avec ce front commun, c'est plus de 472 000 salariées et salariés des secteurs public et parapublic qui seront au rendez-vous en 2010.

### Les alliances sectorielles

La FEC, la FAC et la FNEEQ travaillent conjointement, depuis près de deux ans maintenant, à l'élaboration d'une plateforme de revendications sur la profession enseignante. Ces travaux ont entre autres donné lieu à la publication du rapport *Enseigner au collégial... Portrait de la profession enseignante*, en mars 2008, et à de nombreuses rencontres politiques avec les représentants patronaux. Au cours des dernières semaines, les trois organisations ont consulté leurs membres afin d'adopter des orientations communes sur la tâche enseignante pour la prochaine

négociation. Je crois qu'il faut maintenant aller plus loin et mettre en place un plan d'action et de mobilisation commun sur la tâche enseignante qui respecte les instances décisionnelles de chaque fédération.

Grâce à notre implication à la CSQ, à la mise sur pied du SISP et à notre travail préparatoire sur la profession enseignante et les autres dossiers sectoriels, la FEC est réellement en route vers les prochaines négociations du secteur public.

1 Les orientations retenues par les 59 assemblées générales — l'ajout de ressources au volet 1, le maintien de la formule actuelle de la charge individuelle, la bonification de cette formule et l'adaptation de l'allocation des ressources dévolues à chaque collègue à la nouvelle mesure de la charge individuelle —, ont été présentées au MELS et au CPNC le 17 avril, afin d'entreprendre, nous l'espérons, des travaux préparatoires à la négociation.

### Vie professionnelle

Nos demandes sectorielles à la lumière de la conjoncture actuelle

## Pour une sortie de crise durable, l'éducation

Les aménagements que nous négocierons en 2010 doivent non seulement combler le retard accumulé depuis la réforme de 1993, mais ils doivent également anticiper les mutations qui nous affecteront dans les années à venir. Si nous voulons un règlement satisfaisant en ces matières, il nous faut dès maintenant agir pour amener le gouvernement en place à assumer toutes ses responsabilités et à quitter la position attentiste qu'il a jusqu'ici adoptée. C'est au niveau politique que doit s'amorcer notre négociation sectorielle.



**Éric Beauchesne**  
Enseignant de français au collège de Bois-de-Boulogne et conseiller au Bureau exécutif de la FEC

Notre négociation constitue une partie d'un système de relations de travail, lui-même composé d'un type de société conditionné par des déterminants sociaux, politiques, juridiques, économiques et techniques. Notre employeur, l'État-législateur, confère à la négociation une dimension politique qui est intimement liée à la conjoncture. Cette politisation des enjeux ne se limite pas à la hauteur des sommes investies, mais également à l'affectation de ces dernières.

En ce sens, le contenu sectoriel de notre négociation, bien qu'il paraisse souvent recouvrir une dimension apolitique de notre profession, n'en demeure pas moins intimement lié à des choix politiques.

### Une conjoncture marquée par la crise

Nous savons que la conjoncture mondiale presse les États à trouver des solutions à des crises majeures qui risquent de conditionner de manière fondamentale notre avenir collectif. Les années qui viennent seront déterminantes à bien des égards : crise environnementale, crise sociale et crise économique. Les

« Vous croyez que l'éducation coûte cher? Essayez l'ignorance! »

### Les cégeps : plus pertinents que jamais!

Au Québec, les cégeps ont été créés, dans la foulée du Rapport Parent, pour favoriser la démocratisation de l'enseignement supérieur en assurant l'accès à l'université et à un enseignement technique hautement qualifié, pour toutes et tous, quels que soient leur origine sociale ou leur lieu de résidence.

&gt; suite à la page 3

## Que va-t-on négocier à la table centrale?

Présentement, à travers tout le Québec, a lieu une consultation sur les sujets de négociation qui touchent toutes les employées et tous les employés de la fonction publique et parapublique quel que soit leur secteur d'activité (santé, éducation, etc.). Avec les ententes de partenariat qui ont été signées entre toutes les centrales syndicales (SISP (CSQ), FTQ et CSN), ce sont plus de 500 000 personnes qui ont la possibilité de donner leur avis sur les demandes qui seront déposées l'automne prochain en leur nom, auprès du gouvernement du Québec.



**Réal Flibotte**  
Vice-président, FEC (CSQ)

### Salaire, retraite, droits parentaux et disparités régionales

Historiquement, ces sujets ont toujours été discutés à une table de négociation dite « centrale » autour de laquelle se retrouvent des représentantes et des représentants du Conseil du Trésor et des différentes centrales syndicales. Lors de la dernière ronde de négociations, qui s'est terminée en décembre 2005 par un décret après deux années d'échanges infructueux, le gouvernement nous a notamment imposé les conditions de travail suivantes :

- Gel des salaires pour les années 2004 et 2005 et 2 % d'augmentation pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009.

- Statu quo sur la retraite et les disparités régionales.
- Réécriture d'une partie du chapitre sur les droits parentaux pour coordonner les prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) aux indemnités prévues jusqu'alors dans nos conventions collectives.

### Un retard salarial à combler

La plus récente étude de l'Institut de la statistique du Québec révèle un retard salarial, pour les salariées et salariés des secteurs public et parapublic, de l'ordre de 7,7 % par rapport aux autres salariées et salariés du Québec.

Pour les enseignantes et les enseignants de cégep, comme le montre le graphique qui suit, le pouvoir d'achat a culminé à la fin des années 1970. Depuis lors, il se dégrade plus ou moins rapidement. Il faut toutefois noter que le pouvoir d'achat des maxima des échelles les plus



Sacrifice de la reine, peinture de Pierre Beaulne

basses s'est redressé depuis 2000 à la suite des travaux sur l'équité salariale et sur l'introduction d'une échelle salariale unique.

De plus, dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre, « l'attraction et la rétention » de personnel constituent un enjeu majeur. La rémunération est un élément fondamental pour attirer et maintenir du personnel. Or, le retard salarial constaté entre les salariées et salariés des secteurs public et parapublic et les autres salariées et salariés du Québec est un obstacle important à l'atteinte de cet objectif. Dans cette optique, dans la demande salariale en consultation actuellement, on retrouve une partie de l'augmentation en pourcentage pour couvrir la protection du pouvoir d'achat pour toutes et tous et une seconde partie en montant fixe relié au rattrapage salarial. Transposé en pourcentage, ce montant fixe se traduirait par une augmentation salariale un peu plus élevée pour les enseignantes et les enseignants en début de carrière ce qui, en plus de limiter l'augmentation des écarts salariaux, pourrait notamment avoir un effet d'attraction.

### Renforcer notre régime de retraite

En ce qui concerne la retraite, des travaux ont été entrepris depuis un certain temps déjà afin de stabiliser le taux de cotisation au RREGOP et de sécuriser le plus possible le régime. Les plus récents résultats de la Caisse de dépôt et placement du Québec confirment la pertinence de ces travaux et la nécessité de revoir le mode de financement du régime afin de nous mettre à l'abri d'augmentations ou de variations trop importantes du taux de cotisation.

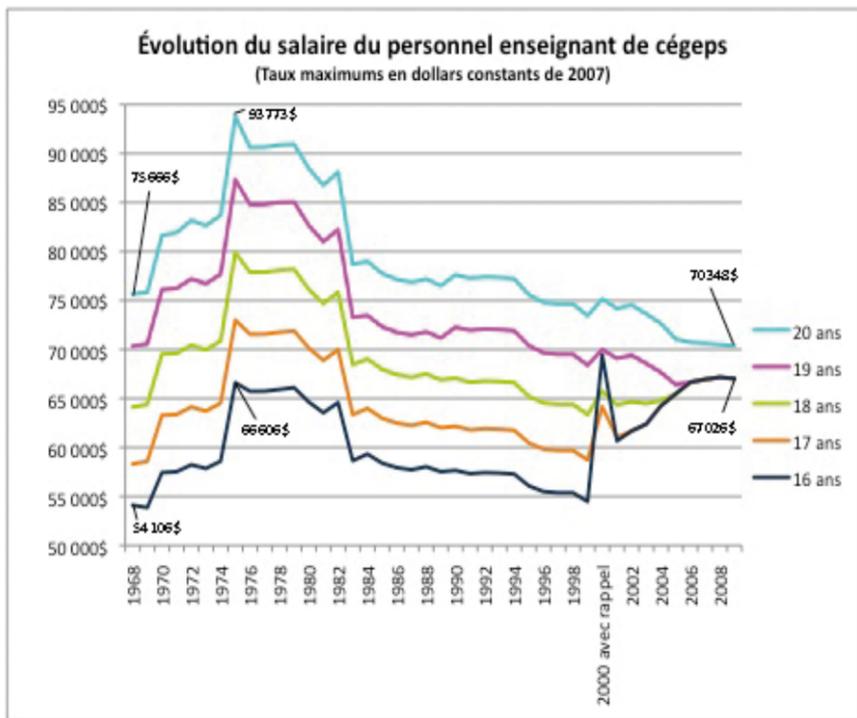
À ceci s'ajoute une demande sur l'indexation des rentes de retraite, l'ob-

jectif étant de modifier la formule d'indexation (IPC - 3 %) applicable pour les années cotisées entre le 1<sup>er</sup> juillet 1982 et le 31 décembre 1999. Il s'agit de la rendre semblable à celle qui a cours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 (IPC - 3 % avec un minimum de 50 % de l'IPC). Cette demande n'est pas nouvelle et mérite d'être remise au jeu, car elle touche un très grand nombre de cotisantes et cotisants actuels et de personnes retraitées.

### Faire adopter des mesures de conciliation famille-travail

Pour les droits parentaux, mis à part certains ajustements en lien avec la Loi sur les normes du travail et le RQAP, il n'y a pas de demande spécifique à ce dossier. Toutefois, la question de la conciliation famille-travail est souvent abordée lorsqu'on discute des droits parentaux. À cet égard, outre des demandes plus liées à l'organisation du travail qui peuvent faire l'objet de revendications sectorielles, nous croyons que nos organisations pourraient demander que le gouvernement adopte une loi-cadre mettant en place des mesures de conciliation famille-travail accessibles à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs du Québec.

Le printemps sera donc l'occasion de débattre de ces enjeux afin d'harmoniser les demandes intersectorielles de la quasi-totalité des employées et employés de l'État. Une fois ce travail réalisé, le dépôt des demandes devrait se faire à l'automne 2009. De ce fait, la négociation et la mobilisation autour de ces demandes constitueront le prochain rendez-vous des syndicats du Front commun.



Source : Pierre Beaulne, CSQ, *Réflexions sur les salaires*, présenté au Conseil général de la FEC, le 3 juin 2008 à Matane. Graphique : Chantal Proulx.

## Pour une sortie de crise durable, l'éducation > suite de la page 1

Non seulement les cégeps ont-ils atteint, de manière spectaculaire, leur mission historique de hausser le niveau de scolarité de la population, mais ils comptent aussi parmi les principaux outils qui ont permis au Québec d'entrer dans la modernité et d'accroître sa prospérité. Le réseau des collèges constitue un levier économique important, notamment dans les régions, et favorise aussi l'égalité des chances, l'intégration citoyenne, l'autonomie critique de la personne, la liberté et le développement de la communauté.

Une authentique politique de sortie de crise devrait donc soutenir l'action des collèges en assurant la mise en place de conditions de travail qui permettent aux enseignantes et aux enseignants, de l'enseignement régulier et de la formation continue, le plein exercice de leur profession. Le temps n'est-il pas venu de nous mettre au diapason de la conjoncture et de donner enfin à notre pratique un cadre décent en termes d'organisation du travail, de conditions d'enseignement, de lutte à la précarité et de conciliation famille-travail?

### Notre employeur confère à la négociation une dimension politique qui est intimement liée à la conjoncture.

### Des conditions de travail à la hauteur de la conjoncture

Depuis l'entrée en vigueur de notre convention collective, certaines décisions sont venues, ou viendront bientôt, reconstruire notre environnement de travail. Certaines modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) abaissent les conditions d'admission des élèves, favorisant l'entrée d'étudiantes et d'étudiants qui ne détiennent pas encore leur diplôme du secondaire. La multiplication des formations offertes sur une base provisoire et l'essor du téléenseignement sont à prévoir dans un contexte de volatilité des emplois et d'obsolescence rapide des formations. Finalement, l'entrée des étudiantes et des étudiants issus de la réforme de l'enseignement primaire et secondaire, soulève des enjeux pédagogiques importants. Cette conjoncture ajoutera aux pressions qui s'appliquent sur notre tâche depuis la réforme de 1993, pressions que le *Portrait de la profession enseignante* met à jour de manière exhaustive. L'allègement de notre charge de travail devrait d'ailleurs constituer l'une des nos priorités sectorielles avec la conciliation famille-travail (CFT), la précarité et l'amélioration des conditions de travail à la formation continue.

L'accent mis actuellement par les établissements collégiaux sur la reconnaissance des acquis, la formation manquante, le développement des AEC de même que les défis posés par la formation d'une main-d'oeuvre fragilisée et le rehaussement des qualifications se traduiront, fort probablement, par un essor de l'enseignement à la formation continue, un secteur dépourvu de structures de concertation pédagogique accessibles aux enseignantes et enseignants. Pour que ce développement ne se fasse pas à leurs dépens ni à celui de l'éducation, ceux-ci devront pouvoir prendre en main les aspects collectifs de leur profession en s'appropriant l'organisation pédagogique et en s'affranchissant du titre limitatif de chargé de cours.

Ne soyons pas dupes : sans changement importants, ces crises risquent de ne pas être que passagères, et leur solution passera, en bonne partie, par l'éducation. À moins de s'en remettre à la pensée magique, force est d'admettre que la création de conditions de travail à la hauteur de la conjoncture est la voie privilégiée pour permettre aux enseignantes et aux enseignants d'apporter leur contribution à une impérative sortie de crise.